

UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

AGRI 6

Les produits phytopharmaceutiques (PPP) sont utilisés essentiellement pour protéger les végétaux et pour lutter contre les végétaux indésirables. L'exposition à ces substances et à leurs résidus peut présenter des risques pour la santé et l'environnement. La directive 2009/128/CE impose des plans d'action nationaux en vue de réduire ces risques et d'encourager notamment l'introduction de méthodes de substitution.

Des usages majoritairement professionnels

En 2014, la quantité totale de substances actives (s.a.) de PPP vendue en Belgique s'élevait à 7511t. Les parts liées aux utilisateurs professionnels¹ et non professionnels² représentaient respectivement 95,9% (7201t) et 4,1% (310t). Avec 5,6 kg de s.a. vendues par hectare de superficie agricole utilisée (SAU), le niveau d'utilisation des PPP en Belgique se situait au-dessus de la moyenne des pays de l'UE-28 (2,3 kg/ha de SAU³).

Les quantités totales de s.a. vendues ont diminué de façon conséquente de 1995 à 2010, passant de 10872t à 5472t, augmenté légèrement entre 2010 et 2011 (6663t), pour globalement se stabiliser jusqu'en 2014. La part des quantités vendues aux utilisateurs non professionnels s'est fortement réduite au cours du temps : de 29% en 1995 et en 2005, elle est descendue entre 2,5% et 4,1% pour la période 2010-2014. Ceci est principalement dû au retrait du marché du chlorate de soude et à la diminution des ventes de sulfate de fer.

Les fongicides et les bactéricides comptabilisent les ventes les plus élevées en 2014

À l'échelle du territoire belge, les fongicides et les bactéricides correspondaient en 2014 aux ventes de s.a. les plus élevées chez les utilisateurs professionnels (43,4%, soit 3126t). Le mancozèbe, destiné principalement à lutter contre le mildiou dans la culture de pommes de terre, était le fongicide le plus vendu (1100t). Les herbicides, défanants et agents antimousse représentaient, quant à eux, 31,7% des ventes attribuables aux utilisateurs professionnels (soit 2281t),

l'herbicide le plus vendu étant le glyphosate (533t). En 2014, chez les utilisateurs non professionnels, les ventes de s.a. les plus élevées concernaient les herbicides, défanants et agents antimousse (68,0%, soit 211t). Au sein de ce groupe, le sulfate de fer et le glyphosate représentaient les deux s.a. les plus vendues (118t et 63t, respectivement).

Les pommes de terre nécessitent plus de PPP que les autres cultures en Wallonie

En Wallonie, parmi les grandes cultures, les pommes de terre présentaient la dose d'application par hectare la plus élevée en 2014 (20,9 kg/ha), suivies des betteraves sucrières (6,8 kg/ha) et du froment (3,0 kg/ha). Entre 2004 et 2014, à l'exception de la pomme de terre, les doses appliquées par hectare présentaient une tendance relativement stable. Le pic observé en 2007 dans les cultures de pommes de terre peut être relié aux conditions climatiques favorables au développement du mildiou.

La Wallonie s'est dotée d'un Programme wallon de réduction des pesticides (PWRP)

Diverses mesures visant à réduire l'utilisation des PPP ont été prises *via* le PWRP 2013-2017⁴: le "zéro phyto" pour les gestionnaires d'espaces publics au 01/06/2019, l'application obligatoire des principes de la lutte intégrée... Il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

¹ Agriculteurs, entrepreneurs de parcs et jardins, gestionnaires du réseau ferroviaire, gestionnaires des espaces publics... | ² Particuliers | ³ Eurostat, 2016b | ⁴ → TRANS 3

Fig. AGRI 6-1 Ventes de produits phytopharmaceutiques en Belgique

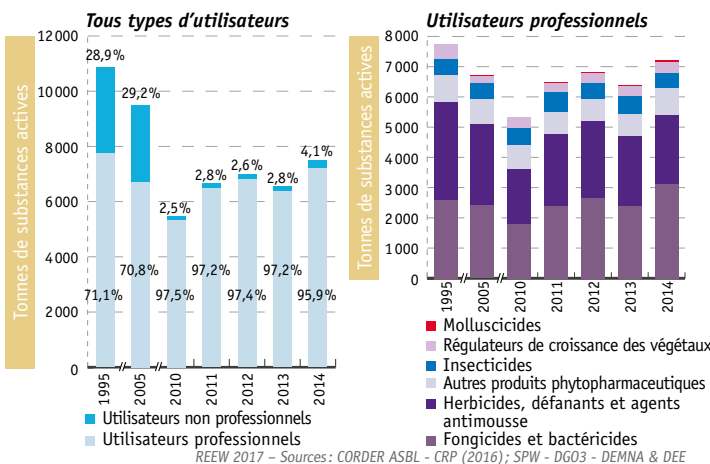


Fig. AGRI 6-2 Utilisation de produits phytopharmaceutiques par le secteur agricole en Wallonie*

